

Une école de Karaté 3 clubs

Brest Karaté Club – Karaté club de Guilers – USKD Saint Renan



Autorisation de publication d'image individuelle et collective

Je, soussigné (e)

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

tel :

mail :@.....

Je déclare autoriser la publication de l'image de mon image par l'association dans le respect des conditions suivantes :

- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.

- L'image ne pourra être diffusée que dans les supports suivants : journal de l'association, site internet de l'association, réseaux sociaux utilisés par l'association (Facebook et Instagram, Whatsapp, you tube etc.), mail de l'association, articles de presses de l'association.

Fait à _____, le _____

Signature

Textes de loi et références

- LOI n° 2020-1266 du 19 octobre 2020 visant à encadrer l'exploitation commerciale de l'image d'enfants de moins de seize ans sur les plateformes en ligne.
- Code civil : articles 7 à 16-14 respect de la vie privée (article 9)
- Code pénal : articles 226-1 à 226-7 Atteinte à la vie privée.